

VARIÉTÉS

CONSEILS DU DOCTEUR

L'INSOMNIE DES ENFANTS

Le sommeil, nous l'avons déjà dit, est nécessaire à toutes les époques de la vie; il repose des fatigues du corps aussi bien que de celles de l'esprit, il répare les forces perdues et facilite le travail de la digestion. Comme tous les plaisirs, le sommeil devient une passion car on a vu des personnes dormir les trois quarts de leur vie; mais, comme toutes les passions, il ne produit alors que des effets funestes, savoir : la paresse, l'indolence, l'affaiblissement, la stupidité et même la mort.

L'école ne Salerne n'accordait que sept heures de sommeil, sans distinction d'âge ni de sexe. Cette doctrine peut s'appliquer aux adultes et aux vieillards; elle est trop sévère pour les enfants, auxquels il faut accorder quelque chose par besoin; pour les femmes, par complaisance. Mais on peut regarder comme certain que toutes les fois qu'on passe plus de dix heures au lit, il y a excès.

Rien de plus naturel et de plus ordinaire que le sommeil dans l'enfance. Cet âge est celui de la faiblesse; les forces s'épuisent promptement et ont besoin de se réparer à tout instant. Voilà pourquoi les enfants sont si souvent disposés à manger et à dormir.

Cependant il n'est pas rare d'observer l'agrypnie ou défaut de sommeil à cette époque de la vie. Mille causes peuvent alors irriter le système nerveux et déterminer un état de veille immoderé ou plus ou moins prolongé.

En général, les enfants issus de parents métaniques dorment très peu ou beaucoup moins que les autres; l'insomnie chez eux est en quelque sorte constitutionnelle.

Mais le plus souvent cette affection n'est que symptomatique ou secondaire et tient à quelque autre maladie antérieure: tantôt c'est le lait de la nourrice qui est trop acre ou trop excitant; tantôt les aliments qu'on lui substitue sont de mauvaise qualité, difficiles à digérer. De là des constipations opiaires, des tranchées ou coliques, des flatulences dans l'estomac et l'intestin, le vomissement, la diarrhée, le hoquet.

Personne n'ignore quel l'insomnie peut être encore l'effet de la dentition, de la rétention ou plus rarement de l'inconscience d'urine, mais surtout de la présence de vers intestinaux. Les gerçures ou excoriations de la peau, les rougeurs des cuisses et du siège, la vermine de la tête, en un mot la malpropreté de l'enfant, qu'on laisse croupir trop longtemps dans l'ordre, sont aussi des causes qui peuvent troubler ou suspendre son sommeil.

Si l'on ajoute à tout cela les maladies fébriles de l'enfance, telles que l'angine, le croup, la rougeole, la scarlatine, etc.; l'inflammation des yeux et des oreilles; les affections rhumatismales, dont le premier âge n'est point exempt, on ne sera certainement pas embarrassé pour expliquer l'innombrable série des causes qui produisent le défaut de sommeil chez les enfants.

Il suit de là que le traitement de cette affection doit varier suivant les circonstances. Ce serait donc une grande faute que de recourir aux narcotiques dans tous les cas pour rappeler le sommeil. Quel avantage en retirerait-on, par exemple, si la nourrice donnait de mauvais lait à l'enfant ou n'avait pas soin de le tenir propre? Malheureusement, rien n'est plus fréquent dans les campagnes que de voir des nourrices donner à leurs nourrissons, pour les apaiser, de la décotion de têtes de pain, de l'eau de laitue ou même du landau.

Nous avons vu et nous connaissons encore une personne dont la biseule calme les insomnies en lui projetant dans les yeux quelques graines de tournesol; la cuseuse produite par cette poudre lui faisait fermer les paupières et l'obligeait à dormir. C'est là ce qu'on peut appeler un moyen héroïque, mais que nos lecteurs ne priseront certainement pas plus que nous.

Il faut commencer par rechercher les causes de l'insomnie avant d'en entreprendre la guérison; sans cela, on ne combattra le plus souvent qu'un symptôme, et l'on n'atteindra point la maladie principale.

Il arrive fréquemment que si les jeunes enfants passent les nuits sans sommeil, ils le doivent aux mauvaises habitudes que leur laissent prendre leurs parents.

Les premières nuits qui suivent sa naissance, à peine le nouveau-né commence-t-il à pleurer, que la jeune mère anxieuse éveille son mari :

— « Le petit pleure et tu dors; lèves-toi vite, mon ami. »

« Mon ami », qui n'est pas encore habitué au bonheur de posséder un héritier, n'ose pas éveiller en sursaut.

— « Hé ! quoi ? ah ! oui. Morblé, comme je dormais ! Rien ! »

Il ne fait qu'un bond hors du lit, prend son enfant dans ses bras et le balance de droite et de gauche pendant des heures entières. Il se gardera bien de laisser échapper le moindre geste d'impatience, le malheureux, car il sait qu'on la causera :

— « Tu veux donc qu'il meure ! » foudroyant.

Enfin, brieû de fatigue, il se coucha au petit jour en se disant : « Ah ! si j'avais su, c'est moi qui n'aurais pas déposé d'enfant. »

Le lendemain et les jours suivants, il recommence le même exercices nocturn-

nes et le bambin, qui se plait à être ainsi balancé, ne peut plus dormir sans accompagnement de cette gymnastique paternelle.

Croyez-nous donc, empêchez vos enfants de dormir le jour; habitez-les, au contraire, à passer la nuit dans leur berceau; ils pleureront certainement les premières nuits, laissez-les faire, ayez le courage de ne pas vous laisser attendrir, et au bout de quelque temps, ils n'y penseront plus.

(L'Ordre). Dr EDMOND BARRÉ.

REVUE DES MODES

La question qui se présente à nous aujourd'hui a trait à une précieuse innovation : celles des poupées modèles! Disons tout de suite qu'il s'agit de modèles de costumes.

Les couturières parisiennes, en personnes intelligentes qu'elles sont, ont adopté cette mesure d'avoir un certain nombre de modèles nouveaux en miniature; c'est-à-dire des robes de poupée, faites en mousseline et très-compliquées, avec tous les relevés, pous, paniers, draperies et garnitures. Lorsqu'on va commander une toilette, on est parfaitement édifiée sur les différents genres à la mode. On est à même de choisir en complète connaissance de cause et d'indiquer les modifications qu'on désire.

Un autre côté, ces modèles réduits, que chacun peut acheter, sont appelés à rendre de grands services dans les familles. C'mbien de femmes, en effet, qui font elles-mêmes leurs robes, se trouvent embarrassées, au moment d'établir les relevés, les drapés de la jupe! Grâce à la poupée-modèle, elles auront un guide très-sûr.

Quelques personnes trouvent de la difficulté à employer les lourdes étoffes d'hiver, avec la mode actuelle des pantalons ou tout au moins des bouffans. On veut bien supporter quelques draperies légères, à condition que la taille n'en soit point épaisse.

C'était donc chose si commode avec la robe princesse et la polonois! On laissait tomber l'étoffe librement et toute droite, quand on ne la tendait pas en fourreau! Tout cela est juste, et pourtant il y a encore des accommodations avec la mode : le tout est de savoir bien s'y prendre. Avec les tissus épais, il faut monter le jupon très-plat à la ceinture; les draperies et les bouffans de la jupe seront disposés plus bas, de façon à soutenir le bord de la basque du corsage ou de la jaquette. Le principe compris, nous allons indiquer, comme application, une combinaison de costume dans ce genre :

Le tissu est du cachemire de l'Inde, de teinte mastic. La jupe, à courte traîne, est entourée de deux volants froncés et d'une bande de velours amaranthe ayant dix centimètres de hauteur.

Le devant est recouvert d'une sorte de tablier faisant jupe et drapé en trois plis réguliers qui se prennent derrière; chaque pli est fixé au milieu par un lot de satin assorti au velours.

— Ressurons-nous, disent les *Debats*, le ministre Dufaure fera, ses amis en sont convaincus, les modifications nécessaires dans le programme, et il accompagnera de plus les réformes qu'il a promises dans son programme. Tout autre ministre fera sans doute et au-delà les changements utiles dans le personnel; quant aux réformes, nous doutons qu'il y réussisse. Le 16 mai nous a fait perdre une année; la vérification des pouvoirs nous a fait perdre une autre; nous pourrions dire, dès demain soir, si l'an prochain qui commence ne sera pas encore une année perdue.

— Nouvelles du soir

Les députés qui sont partie du groupe de l'appel au peuple se sont réunis dimanche dans l'après-midi pour examiner l'attitude qu'ils devaient tenir pendant l'interpellation.

Les avis sont partagés. Les uns estiment que l'on doit s'abstenir complètement au moment du vote. Les autres veulent émettre un vote pour le maintien du cabinet, si les républicains se divisent.

— Rappelons-nous, disent les *Debats*, le ministre Dufaure fera, ses amis en sont convaincus, les modifications nécessaires dans le programme, et il accompagnera de plus les réformes qu'il a promises dans son programme. Tout autre ministre fera sans doute et au-delà les changements utiles dans le personnel; quant aux réformes, nous doutons qu'il y réussisse. Le 16 mai nous a fait perdre une année; la vérification des pouvoirs nous a fait perdre une autre; nous pourrions dire, dès demain soir, si l'an prochain qui commence ne sera pas encore une année perdue.

— Ce n'est pas, écrit M. About dans le *XIX^e Siècle*, dans l'intérêt de celle ou de l'autre, qu'il déclare incomplet, vague et insuffisant. Il le critique en ce qui concerne la magistrature et demande la retraite du ministère pour éviter un conflit qu'il prévoit devoir éclater entre le Pouvoir exécutif et la Chambre et prévenir la désunion du groupe républicain.

Dans un autre article M. About combat l'idée d'un ministre Gambetta, parce que M. Gambetta est l'auteur d'un programme de gouvernement qui ne pourra pas être librement pratiqué sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon.

La tâche de M. Gambetta est autre et comme leader de la majorité, il doit discipliner les représentants de la France, ramener les extrémistes de l'extrême gauche, animer les engouements, il en est quelques-uns vers le centre, maintenant un accord nécessaire entre la Chambre et le Sénat; enfin, répandre ses idées dans le pays par la parole et par la presse et préparer ainsi le self-gouvernement.

Hier soir, a eu lieu salle II^{me}, une réunion royaliste organisée par M. le comte de Beauprepaire, et comprenant environ 500 personnes parmi lesquelles on remarqua: un certain nom d'ex-cléricals. M. d'Abivio présida la séance, ayant à ses côtés MM. Baragnon, baron Luretuy, de la Basselière, Baudry d'Azon, et des délégués des royalistes de province venus à Paris pour l'inauguration de la statue de Beroyer.

Une élégante nouveauté à inscrire à l'avoird des lingeuses, c'est la chemise de femme avec cardé breton. Ce modèle est décolleté carrément: le milieu devant est orné d'un plastron haut de

quinze centimètres et composé d'entre-deux brodes ou de dentelle. Une garniture de petits volants assortis encadre ce plastron et suit le haut de la chemise. La manche est formée d'un boutonnage coulissé sur les bords avec garniture d'entre-deux et de dentelle. Le ruban de coulisse est en soie de couleur (bleue, caroubier, rose, etc.) il termine également la petite manche.

Charade

Le pirate sur mon premier Court après la fortune; Le médecin par mon dernier Augmente sa fortune; Et protégé par mon entier Le marchand fait fortune.

Le mot de l'étrange d'hier, est: Bibliothèque.

NOUVELLES DU MATIN

Marseille, 19 janvier
La messe pour la rentrée des Chambres a été célébrée par Mgr l'évêque, dans la cathédrale provisoire de Saint-Martin. Les autorités civiles et militaires, le préfet et le secrétaire-général, accompagnés des conseillers du préfet, en costume officiel, y assistaient. La municipalité seule s'était absente.

Rome, 19 janvier
Les négociations pour le traité de commerce entre l'Italie et la Suisse marchent lentement.

Le Vatican et l'Allemagne continuent à étudier un modus vivendi n'impliquant pas l'abrogation des lois existantes.

Madrid, 19 janvier
Plus de deux mille personnes assistaient à la conférence que M. Louis Blanc a faîte hier, dans la salle du Tivoli-Vaux Hill, au profit d'un membre de la démocratie parisienne.

La séance était présidée par M. Flouquet qui n'a prononcé que quelques paroles dans lesquelles il y avait un énergie appel à l'amnistie.

M. Louis Blanc, à son tour, a, en quelques mots, caractérisé la situation qui naît des récentes élections sénatoriales.

Puis il a abordé le sujet de sa conférence qui était la Révolution de 89 et la classe ouvrière.

M. Louis Blanc a terminé en disant que la devise républicaine ne comprend pas seulement la liberté et l'égalité; elle réclame aussi la fraternité et il faudra bien que son cri finisse par être entendu.

Une collecte en faveur des familles des détenus politiques a terminé cette séance.

— Petites bourses du 19 janvier 1879
3 000 76 50. — 5 000 113 25. 18 3/4.
— Egypte 250.31 1/4 — Russie 85 13/16.
9/16. — Hongrois 71 3/4, 11/16.
Sans animation.

DEPÉCHES TELEGRAPHIQUES

Marseille, 19 janvier
Le comité central a décidé par 54 voix contre 37 l'expulsion des délégués qui étaient employés à la mairie.

Marseille, 19 janvier
Ce matin après-midi a eu lieu une réunion publique convoquée par un groupe d'électeurs de la nuance de l'Union républicaine, afin de dresser et de discuter la liste des candidats aux élections municipales.

Environs 2 000 électeurs étaient présents.

Après 2 heures d'un tumulte qui a rendu toute discussion impossible, la séance a été levée sans qu'une décision ait été prise.

Versailles, 19 janvier
La messe solennelle à l'occasion de la rentrée des Chambres a été dite ce matin dans la chapelle du château.

M. l'évêque de Versailles a présidé la cérémonie et a prononcé une allocution.

Le président de la République avait siégé en face de l'autel, les bureaux du Sénat et de la Chambre, les autorités et les fonctionnaires du département de Seine-et-Oise assistaient à la cérémonie,

Des détachements de troupes des divers corps de la garnison faisaient la halte dans la cour du château et ont rendu au maréchal président les honneurs militaires.

Berne, 19 janvier
Sauf deux cautions, la majorité en faveur de la subvention du tunnel de Saint-Gothard est partout considérable.

On calcule que les deux tiers des votants se prononceront affirmativement.

Pise, 19 janvier
A la suite d'une querelle qui avait éclaté dans un faubourg de la ville et dans laquelle un étudiant avait été blessé, tous les jeunes gens fréquentant l'Université de cette ville avaient décidé de quitter Pise; mais, les autorités se sont interposées et le ministère a donné au préfet des instructions nécessaires afin de rétablir la tranquillité.

Vienna, 19 janvier
La Montagnette annonce que la signature de la Convention commerciale austro-française sur la base de la nation la plus favorisée a eu lieu aujourd'hui.

La Correspondance de Pesth dit que les pourparlers relatifs à l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine peuvent être considérés comme provisoirement terminés.

La solution définitive de certaines questions n'aura lieu que plus tard parce qu'elle nécessite des travaux préparatoires.

Madrid, 19 janvier
Le roi de Portugal a adressé au roi Alphonse une lettre autographe pour l'inviter à une entrevue à Elvas.

Le voyage du roi d'Espagne ne durera que trois jours.

une adresse au roi. Rien la séance n'est terminée par une quête en faveur des ouvriers royalistes sans ouvrage.

On lit dans la *Republique française*:

Ainsi qu'il avait été décidé dans la dernière réunion de la Gauche, les membres composant le bureau de ce groupe se sont réunis hier pour arrêter les termes d'un ordre du jour en vue de l'interpellation de M. Sénard. Deux courants, nous l'avons annoncé, s'étaient manifestés dans la dernière séance tenue

par la Gauche sur l'appréciation du débat qui aura lieu aujourd'hui. Un grand nombre de membres avaient été d'avis que l'on devait, au point de vue même de sa dignité, juger le ministère sur le programme qu'il avait, après mûre réflexion soumis au Parlement. D'autres membres au contraire, avaient manifesté dans la dernière séance tenue

par la Gauche sur l'appréciation du débat qui aura lieu aujourd'hui. Un grand nombre de membres avaient été d'avis que l'on devait, au point de vue même de sa dignité, juger le ministère sur le programme qu'il avait, après mûre réflexion soumis au Parlement.

Tous les ministres ont déjoué, ce matin, chez M. Dufaure.

Une note de l'*Agence Havas* assure que « le président du conseil est très-pénétré de la gravité de la crise et qu'il sent la nécessité de satisfaire aux légitimes réclamations du pays, relativement aux fonctionnaires. »

Versailles, 20 janvier.

On assure que le général Gresley, ministre de la guerre, prendra part aux débats sur l'interpellation Sénard.

Paris, 20 janvier.

L'amiral Touchard est mort.

DERNIÈRE HEURE